NEUTRALISATEUR POUDRE

Application

Neutralisation des excès de chlore ou de brome disponibles dans les eaux de piscine.

Caractéristiques

- Cristaux à dissolution rapide sans résidu.
- Très forte teneur en matière active.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Compatible, à l'état dissous, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine.
- Grande vitesse d'action.
- Non moussant aux dosages recommandés en piscine.
- Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.

Mode d'emploi

La législation impose, en piscine collective, une teneur en désinfectant variant suivant la nature du produit employé :

• Chlores non stabilisés : entre 0,4 et 1,4 mg/l.

• Chlores stabilisés : au minimum 2 mg/l de chlore disponible.

Bien qu'un léger excès de chlore ou de brome ne soit pas gênant du point de vue du confort de la baignade, seules les chloramines étant irritantes, il peut y avoir nécessité de se conformer à la réglementation et d'en neutraliser une partie.

PROCÉDURE

Analyser la teneur en chlore ou en brome à l'aide des systèmes d'analyse prévus à cet effet. A l'aide du résultat ainsi obtenu et en connaissant le volume du bassin concerné, il est possible de neutraliser le chlore ou le brome disponible contenu dans l'eau.

Traitement au chlore :

Prévoir 7 grammes de **hth NEUTRALISATEUR Poudre** par mg/l de chlore à neutraliser et par m^3. Faire le calcul suivant :

(Taux de chlore à neutraliser en mg/l) x (Volume du bassin en m^3) x 7 = Quantité de **hth NEUTRALISATEUR Poudre** en grammes

Traitement au Brome :

Prévoir 3 grammes de **hth NEUTRALISATEUR Poudre** par mg/l de brome à neutraliser et par m^3. Faire le calcul suivant :

(Taux de brome à neutraliser en mg/l) x (Volume du bassin en m^3) x 3 = Quantité de **hth NEUTRALISATEUR Poudre** en grammes

Le produit doit, dans tous les cas, être versé directement dans le bassin, filtration en marche, en l'absence impérative de baigneurs. La mise en œuvre de **hth NEUTRALISATEUR Poudre** se fait, néanmoins, de préférence en effectuant la dissolution des cristaux dans un seau rempli d'eau tiède et en versant la solution ainsi obtenue directement dans le bassin, filtration en marche, en l'absence impérative de baigneurs.

Le produit ne doit jamais être versé dans un endroit contenant du chlore à l'état concentré (exemple : skimmer, diffuseur flottant…).

NOTA : en cas de vidange de l'eau de la piscine, la neutralisation ne doit plus être seulement partielle mais totale.

NOTA : **hth NEUTRALISATEUR Poudre** ne doit jamais être employé pour neutraliser du chlore solide ou en solution concentrée sous peine de risques d'explosions.

CONSEIL : afin de pouvoir intervenir en cas de début de décomposition de produits chlorés ou bromés, il est conseillé de maintenir à disposition entre 50 et 100 litres d'une solution à 50% de **hth NEUTRALISATEUR Poudre** (le produit est très soluble).

Composition

Contient du thiosulfate de sodium hydraté.

Sécurité

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Arch Water Products France - BP 219 – 37402 Amboise Cédex
Téléphone : 02 47 23 43 00 - Fax : 02 47 23 12 21